



SYNDICAT C.G.T DES CHEMINOTS DE LA CREUSE

**2 bis, rue Henri Pluyaud 23300 LA SOUTERRAINE
Tél. Fax : 05 55 63 94 23 – Service 44 22 43**



LA GARE DE LA SOUTERRAINE EN DANGER

La direction tiendra-t-elle ses engagements ?

Au mois de Novembre 2010, la direction présente son projet de fermeture de la gare de La Souterraine la nuit à compter du 3 janvier 2011 (ouverture de la gare de 4h25 à 20h25 seulement, certains travaux liés à la sécurité des trains, des voyageurs ou des agents ne seront pas réalisés, et d'autres effectués qu'après la mise en place du projet).

A savoir que le soir les derniers trains sont le TEOZ 3667, départ 21h20 pour Limoges, le TER 869025, départ 21h35 pour Limoges et le TGV 5299, départ 21h53 ou 22h37 pour Brive.

Le 10 décembre 2010 le Directeur de l'Etablissement Infra Circulation, M. Le Guilloux, rencontre une délégation, suite à une DCI déposée le 08 décembre par la CGT, mais aucune négociation n'est possible sur les horaires ou sur les travaux non prévus. La délégation demande l'ouverture de la gare pour tous les trains s'arrêtant en gare afin d'éviter qu'au prochain service, ces trains ne s'arrêtent plus à la Souterraine, ainsi que la sécurisation et la réalisation de tous les travaux nécessaires. La délégation remet aussi ce jour là, plus de 1000 signatures de la pétition contre la fermeture de la gare de La Souterraine la nuit.

Le 13 décembre, après concertation des agents circulation, un préavis de grève est déposé à partir du 23 décembre 2010 (date cruciale) à 20h00, reconductible par période de 24h. A peine 1h30 après que la direction ait reçu ce préavis, les agents sont de nouveaux convoqués le 17 décembre 2010.

Le 16 décembre 2010, le projet est présenté au CHSCT avec des horaires d'ouverture étant 5h30 – 21h00. Ce qui amène le CHSCT à demander une expertise auprès d'un cabinet agréé, ayant pour effet immédiat de suspendre le projet de la direction.

Le vendredi 17 décembre 2010, dans le cadre de la réunion de conciliation suite au préavis de grève, la direction reçoit de nouveau les agents. Aucune concession de la direction, aucun point ne peut être discuté, la direction reste ferme sur ses positions. Cependant, le directeur souligne qu'une demande d'expertise a été demandée et laisse entendre qu'il ne s'opposera pas à cette demande. Le directeur à la sortie de cette réunion confit aux journalistes de France 3 Limousin : « En fait on est en cours de discussion. C'est un projet qui mérite comme tout projet d'être approfondi, discuté, expliqué. Et donc on a convenu avec, à la fois les partenaires sociaux et les différents intervenants

du domaine ferroviaire, de prendre le temps, si vous voulez, de bien peaufiner et d'expliquer les choses. Le 03 janvier c'est un peu tôt, çà se fera plus tard, à une date que je ne peux vous communiquer aujourd'hui. »

Le lundi 20 décembre 2010, les agents se réunissent, et décident de maintenir le préavis de grève, puisque la direction maintient ses positions et accumule mensonge sur mensonge face aux médias. Les agents de la gare et la CGT demandent **le retrait immédiat du projet de réorganisation**.

Le 21 décembre 2010, la direction annonce que le projet ne pourra pas être lancé avant le 31 mars 2011, et qu'elle souhaite trouver un point d'accord sur les horaires d'ouverture de la gare avec les agents.

Suite à des réunions avec les agents les 21 et 22 décembre 2010, il est convenu que les horaires d'ouverture de la gare de la Souterraine seront au minimum 5h30 – 22h00 et que des groupes de travail seront créés dès le mois de Janvier afin de « moduler en fonction des besoins et des possibilités » ces horaires. La sécurisation de la gare est acquise, ainsi que tous les travaux nécessaires à sa fermeture la nuit, mais des points de désaccord subsistent, comme l'ouverture de la gare pour tous les trains qui la desservent.

Ces avancées sont actées par la direction en contrepartie de la levée du préavis, celui-ci est donc levé le 23 décembre 2010 au matin.

Les fêtes de Noël se passent donc tranquillement pour la direction et pour les cadres qui auraient pu être amenés à remplacer les agents grévistes si le préavis n'avait pas été levé.

Le 14 janvier 2011, la direction fait savoir qu'elle conteste la demande d'expertise, ce qui conduit le secrétaire du CHSCT devant les tribunaux.

Le 31 janvier 2011, les agents de la gare et la CGT sont reçu pour soit disant ce fameux groupe de travail, mais la direction annonce dès le début que si elle gagne au tribunal, elle ne tiendra pas ses engagements pris au mois de décembre 2010 et appliquera son projet présenté au CHSCT, à savoir la fermeture de la gare entre 21h00 et 5h30. La direction se demande aussi si elle doit prévoir une nouvelle rencontre ou bien si elle doit attendre le jugement du tribunal (peut être pour éviter d'avoir à être confrontée une nouvelle fois aux agents de la gare et à leur syndicat CGT).

La CGT réaffirme son opposition face à ce projet et précise que la présence en continu d'un agent en gare de La Souterraine est indispensable pour assurer la sécurité des circulations et des personnes.

Elle souligne aussi, et juge inacceptable, que la direction ne tienne pas ses engagements pris avec le syndicat et les agents de la gare, qui eux se sont montrés plus que raisonnable (pour le moment !).

Si la direction persiste dans son orientation qui tourne le dos au Service Public et aux besoins de la population, les cheminots, avec la CGT sauront prendre leurs responsabilités.

| |
|--|
| La gare de La Souterraine se doit d'être ouverte 24h/24 pour que la sécurité reste encore et toujours dans les fondamentaux de la SNCF. |
|--|